VENTE A L'ENCAN

# Spear & Escoffier.

## CONTINUATION DE LA VENTE DE LA

# SUCCESSION LANGLES.

Positivement et Emphatiquement

Chacune des propriétés sera vendue au dernier et plus fort enchérisseur sans limite.

Ne manquez pas d'assister à la vente si vous désirez faire des BARGAINS.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue Commune,

## LUNDI, LE 17 JUIN 1901.

A midi, il sera vendu à leurs

## BUREAUX ET BOURSE,

No 813 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, les propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Franklin, autrefois St. Pierre, Basin autrefois St. Jean, Gravier et Perdido, ledit lot de terre est désigné par le No 9; et mesurant trente pieds de face sur la rue Franklin, entre les rues Gravier et Perdido ; cent dix huit pieds, sept pouces et demi de profondeur sur le côté de la rue Perdido, ou sur la ligne de division du lot No 8; cent dix huit pieds, six pouces et trois quarts d'un pouce sur la ligne le séparant du lot No dix ou sur le côté vers la rue Gravier, et trente pieds de largeur dans le fond, ou le dit lot No 9 est borné par les lots Nos trois et quatre dudit plan.

Les améliorations consistant en une bâtisse à un étage ayant quatre chambres, deux cabinets au rez de chaussée; une bâtisse à deux étages dans le fond ayant quatre chambres, petite galerie, latrine, citernes, etc., loué à $25 par mois et connus par les numéros municipaux 422 et 424 rue Franklin.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro vingt neuf dans l'îlet numéro trois cent quatre; ledit lot mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Franklin, entre les rues Gravier et Perdido, sur cent vingt six pieds cinq pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No dix ou sur le côté le plus près de la rue Gravier.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage avec mansarde ayant quatre chambres, deux cabinets au rez-de-chaussée; deux chambres dans la mansarde, une bâtisse à deux étages dans le fond avec quatre chambres, citerne, cabinets, cour dans le fond, etc. Connu par les Nos municipaux 426 et 428 rue Franklin. Loué à $25 par mois.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Toulouse et St-Louis; ledit lot mesurant trente pieds de face sur la rue Dauphine, sur cent vingt pieds de profondeur, tout en mesure française.

Les améliorations comprennent une maison double en briques à un étage, contenant 3 chambres de chaque côté, aussi une cuisine à deux étages en briques avec 3 chambres au-dessus, et deux chambres au-dessous en tout; citerne, cabinets, etc., et connus par les numéros municipaux 509 et 511 rue Dauphine. Louée à six locataires pour $25.50 par mois.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné les rues Dauphine, Bourgogne, Toulouse et St Louis, ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Dauphine sur cent vingt pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage, contenant quelque quatre chambres, citerne, cabinets, etc., et portant les numéros municipaux 513 et 515 rue Dauphine, vacant.

5° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bagatelle, Remparts St-Claude et St-Antoine; le dit lot de terre mesurant, en mesure anglaise, trente et un pieds onze pouces de face à la rue Bagatelle sur soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes de profondeur entre les rues Remparts et St-Claude, ensemble avec les bâtisses et améliorations sur le dit lot de terre.

Les améliorations consistent en une maison double en bois contenant deux chambres, et un cabinet de chaque côté et cuisine avec deux chambres de chaque côté, citerne, etc., connus par les Nos municipaux 1730 et 1732 rue Bourbon, vacant.

6° Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Montégut, Clouet, Dauphine et Bourgogne mesurant, en mesure américaine, trente deux pieds de face à la rue Montégut sur quarante et un pieds six pouces et six lignes de profondeur.

Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages contenant cinq chambres et une bâtisse dans le fond avec une chambre, connu par le numéro municipal 815 rue Montégut, vacant.

7° Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Pierre, Orléans, Royale et Bourbon, mesurant, en mesure américaine, trente neuf pieds cinq pouces et une ligne de face à la rue St-Pierre, par quatre vingt quatre pieds six pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot portant le numéro municipal 733 rue St Pierre.

Les améliorations consistent en une grande bâtisse en briques à deux étages ayant au rez de chaussée quatre grandes chambres, un cabinet, une office; à l'étage supérieur quatre grandes chambres, galerie; une bâtisse en briques à deux étages dans le fond ayant six chambres, grande citerne, cabinets, hydrants, grand corridor avec entrée, etc., connue comme le numéro 733 rue St Pierre et louée au taux de $30 par mois.

8° Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, St Louis, Chartres et Decatur, désigné par la lettre B. No 2; ledit lot mesurant vingt pieds onze pouces de face à la rue Conti sur soixante et un pieds quatre pouces et trois lignes de profondeur, le tout connu comme No 509 rue Conti, vacant.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages, bon pour un commerce en gros ou en détail.

9° Un autre lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même District de cette ville que le lot décrit ci-dessus, auquel il touche dans le même îlet désigné par la lettre C No 1; le dit lot mesurant vingt et un pieds quatre pouces de face sur la rue Conti par soixante et un pieds quatre pouces et trois lignes de profondeur, le tout connu comme le No 507 rue Conti. Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages, bon pour un commerce de commission ou pour les produits de l'ouest, loués $18 par mois.

10° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Louis, Dauphine, Conti et Bourgogne, mesurant, en mesure française, trente pieds de face sur la rue Conti, par cinquante pieds de profondeur, portant le numéro municipal 911 rue Conti.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage contenant en tout quatre chambres, et une cuisine en briques à deux étages dans le fond ayant deux chambres en haut et deux chambres en bas, cabinet, citerne, hydrant, etc. Un côté louée $8 par mois, la cour $4 par mois. L'autre côté vacant.

11° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes et séparément les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Dauphine, St Philippe et Dumaine, mesurant cinquante neuf pieds, huit pouces et une ligne de face à la rue Bourbon sur quatre vingt quinze pieds, onze pouces de profondeur, entre lignes parallèles et de face sur la rue St Philippe.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage et mansarde, en ardoises, formant l'encoignure des rues St-Philippe et Bourbon, contenant quatre grandes chambres au rez-de-chaussée et deux chambres et un cabinet dans la mansarde; citerne, lieux d'aisance, etc; aussi une bâtisse en bois, adjoignant à la susdite sur la rue Bourbon, occupée par un ferblantier, aussi trois bâtisses en briques à deux étages, connues par les numéros municipaux 806-808 810 rue St-Philippe; No 806 contenant une chambre en haut et une chambre en bas, avec une cuisine à un étage, ayant une chambre, citerne, lieux d'aisance, hydran, etc; No 808, contenant une chambre en haut et une chambre en bas, citerne, hydran, lieux d'aisance, etc; et le No 810 contenant une chambre en haut et une chambre en bas, et aussi une cuisine à deux étages avec deux chambres, deux citernes, lieux d'aisance, etc. Louée à cinq locataires pour $49 par mois payable mensuellement.

12° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le faubourg Tremé, Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Tremé, St Claude et Orléans; lequel dit lot mesure trente trois pieds quatre pouces de face à la rue Orléans sur soixante huit pieds, neuf pouces de profondeur sur un côté et soixante huit pieds, dix pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté, portant les numéros municipaux 1219 et 1221 rue Orléans.

Les améliorations consistent en une bâtisse double à deux étages et mansarde couverte en ardoises ayant galerie devant, deux chambres, gallerie et office au rez de chaussée de chaque côté; deux chambres, galerie à l'étage supérieur de chaque côté; une chambre dans la mansarde de chaque côté; cuisine à deux étages, ayant deux chambres de chaque côté; citerne, lieux d'aisance, etc., de chaque côté, Louée $30 par mois.

13° Un certain lot de terre dans le Troisième District de cette ville, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Victoire, Champs-Elysées, Moreau et Français, désignés par les lettres A et B sur un plan de D. E. Seghers et fils, daté le 12 juin 1901, d'après lequel plan le lot A forme le coin des Champs-Elysées et la rue Decatur et mesure 39 pieds 8 pouces et 4 lignes de face aux Champs-Elysées sur une profondeur et face à la rue Decatur de 52 pieds, et le lot B mesure 40 pieds 3 pouces et 4 lignes de face aux Champs Elysées sur une profondeur de 52 pieds.

Les améliorations consistent en deux jolis maisons contenant chacune deux chambres et une cuisine de chaque côté, citerne de chaque côté, hydrans, lieux d'aisance, etc., et connus par les numéros municipaux 502 et 504 et 506 et 508 rue Champs-Elysées. Les Nos 502-504, louée pour $25 par mois et les Nos 506-508 pour $20 par mois.

14° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Victoire, Champs-Elysés, Moreau et Français, désigné par le numéro 8 mesurant vingt cinq pieds de face rue Victoire par quatre vingt pieds de profondeur; portant le numéro municipal No 2135 rue Decatur.

Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages, avec comme dépendances, une cuisine à deux étages en briques; le rez-de-chaussée anciennement occupé par un café et la partie supérieure contenant deux chambres dans la maison principale et deux chambres dans la partie supérieure de la cuisine, vestibule sur le côté, verandah en fer au devant, citerne, lieux d'aisance, etc. vacant.

15° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Conti, St Louis et Chartres, mesurant en mesure française, dix huit pieds onze pouces de face à la rue Decatur, sur laquelle six pieds de ladite façade du côté vers la rue Conti ont une profondeur de vingt deux pieds huit pouces et les autres douze pieds de ladite façade vers la rue St Louis ont une profondeur de quarante deux pieds, et finalement douze pieds onze pouces de largeur sur la ligne du fond, connu comme le No 407 rue Decatur. Les améliorations consistent en débris d'un feu.

16° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Conti, St Louis, Dauphine et Bourgogne; et ledit lot mesure conformément audit plan trente six pieds quatre lignes de face à la rue Dauphine sur quatre vingt dix neuf pieds deux pouces et deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles, ladite propriété étant connue comme les Nos 409 et 411 rue Dauphine. Louée $16 par mois.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à un étage, anciennement occupée par un boucher et une autre bâtisse en bois à un étage maintenant occupée par un ferblantier, citerne, lieux d'aisance, vieille écurie, etc.

17° Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Conti, St-Louis et Bourgogne, et mesurant en mesure française cinquante pieds de face à la rue Dauphine par une profondeur et face sur la rue Conti de soixante-deux pieds.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage, anciennement en usage comme épicerie avec une grande chambre devant et 4 chambres dans le reste de la maison; aussi une cuisine à un étage dans le fond; connu par les numéros municipaux 403 et 407 rue Dauphine, vacant.

18° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Conti, St Louis et Bourbon, mesurant en mesure américaine, trente cinq pieds et trois et quatre dixième de pouces plus ou moins de face à la rue Dauphine, trente cinq pieds et trois dixième de pouces plus ou moins en largeur dans le fond et cent vingt sept pieds plus ou moins, de profondeur, entre lignes parallèles étant connu comme le No 412 414 rue Dauphine. Louée $41 par mois à trois locataires pour le tout.

Les améliorations comprennent une maison double à un étage avec mansardes contenant de chaque côté 3 chambres et 1 cabinet et 2 chambres et 1 cabinet en tout dans la mansarde; aussi une cuisine en briques à deux étages contenant en tout 2 chambres au dessus et 4 chambres au dessous grande cour dans le fond, citernes, lieux d'aisances, etc., et allée de chaque côté.

19° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Conti, et Louis et Bourbon, et mesurant en mesure américaine vingt cinq pieds neuf pouces de face à la rue Dauphine, vingt cinq pieds huit pouces et huit lignes de largeur dans le fond, et cent vingt sept pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant connu comme le No 410 rue Dauphine. Louée $30 par mois.

Les améliorations comprenant une maison en briques à deux étages avec mansarde, contenant 2 chambres au-dessous et 2 chambres au-dessus et escalier y conduisant; aussi une cuisine en briques à deux étages, contenant 2 chambres au dessus et 2 chambres au-dessus; hangar, latrines, hydrant, cour briquetée, etc.

20° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Louis, Remparts, Bourgogne et Toulouse, mesurant en mesure américaine, quarante pieds de face à la rue St Louis sur quatre vingt sept pieds quatre et cinq huitième pouces de profondeur, entre lignes parallèles, étant connus comme les Nos 1031 et 1033 rue St Louis.

Les améliorations comprennent une résidence en briques à un étage ayant 2 chambres et 2 cabinets de chaque côté; aussi une cuisine double en briques à deux étages ayant 2 chambres de chaque côté, citerne de chaque côté, hydrant, lieux d'aisance, etc. Louée $30 par mois.

21° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No six, borné par les rues Gasquet, Dorgenois, Palmyre et Rocheblave, lequel lot mesurant trente-sept pieds six pouces de face à la rue Gasquet sur cent cinq pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un très joli cottage élevé ayant galerie sur la devanture, trois chambres, un cabinet, cuisine, lieux d'aisance, citernes, etc. Connue sous le No 2538 avenue Cleveland. Louée $10 par mois.

22° Dix lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 637, borné par les rues Commune, Gravier, Gayoso et Salcedo, désignés par les numéros un, à cinq inclusivement, mesurant chacun 28 pieds 5 lignes de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur et par les numéros vingt deux à vingt-six inclusivement, mesurant chacun 28 pieds 9 pouces 5 lignes de face à l'avenue Tulane sur 120 pieds de profondeur, le lot No un formant l'encoignure des rues Gravier et Gayoso, et le lot No vingt six formant l'encoignure des rues Commune et Gayoso.

Les améliorations consistent en un petit cottage retiré de la rue et de vieux hangars louée $9 par mois.

23° Trois certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Toulouse, Remparts et St Pierre, désigné par les numéros un, deux et trois. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Bourgogne et Toulouse et mesure quatre vingt treize pieds six pouces et cinq lignes de face à la rue Toulouse par une profondeur et face à la rue Bourgogne de quatre vingt six pieds et six pouces. Le lot numéro 2 mesure trente quatre pieds quatre pouces de face à la rue Toulouse sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes.

Le lot No trois mesure quarante et un pieds quatre pouces et cinq lignes de face sur la rue Bourgogne par une profondeur entre lignes parallèles de quatre vingt treize pieds six pouces et cinq lignes.

Les améliorations sur le lot No 1 consistent en une grande bâtisse en briques à un étage, bon pour une épicerie en détail ou autre commerce de détail; sur le lot No 2 une grande bâtisse en briques à un étage a été en usage comme écurie, et sur le lot No 3 est une bâtisse double en briques et à trois étages, contenant de chaque côté 2 chambres à chaque étage; aussi une cuisine double en briques à 3 étages avec 2 chambres de chaque côté sur chaque étage, citerne, cabinets, etc., et allée de chaque côté, connu par les numéros municipaux 613 et 615 rue Bourgogne, loué $20 chaque côté. Lot No 2 lequel fait face à la rue Toulouse et s'ouvre sur la rue Bourgogne est loué $35 par mois.

24° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro quatre vingt douze, borné par les rues Bienville, Conti, Dauphine et Bourgogne, mesurant, en mesure française, trente pieds de face à la rue Bienville sur cent vingt pieds, plus ou moins, de profondeur, ou en mesure américaine, trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue Bienville sur cent vingt sept pieds, dix pouces et quatre lignes de profondeur.

Les améliorations sur ledit lot de terre consistent en une bâtisse en briques à deux étages connu comme ancien No 141, nouveau numéro 935 rue Bienville situé à une distance de cinquante et un pieds, un pouce et sept lignes de l'encoignure des rues Bienville et Bourgogne.

Les améliorations comprennent un magasin et aussi dans le fond du lot une maison à deux étages, avec six chambres, écuries dans la cour.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur; la balance s'il y en a, à un et deux ans de crédit, pour des billets des acquéreurs portant hypothèque spéciale et bien et privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec sept pour cent d'intérêt par an à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement; la clause de nonaliénande et cinq pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès pour forcer le paiement desdits billets ou aucune portion de ces billets, les acquéreurs assumant le paiement des taxes de 1901 en sus et au-delà du prix d'adjudication, assumeront les polices d'assurance, maintenant existant et en rembourseront les primes non-échues et transféreront les polices au porteur qu'porteurs desdits billets. Les loyers devant appartenir aux acquéreurs à partir de la date de la signature de l'acte de vente, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité dans les actes de vente. Les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 pour cent, sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente, comprenant les timbres du revenu de l'intérier et la taxe de guerre pardevant Charles T. Soniat, notaire public, aux frais des acquéreurs.

2 juin—2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

## CHARMANT COTTAGE

A deux corps de logis élevé de terre, presque neuf,

**1014-1016**

**Rue Milan, entre les rues Camp et Chestnut,**

Quartier choisi, environné de tous les agréments.

Loué $30 par mois.

Succession de Veuve Catherine Erath.

No 57,917—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureau 813 rue de la Commune,

Mercredi, 19 juin 1901,

à midi il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

No 813 rue de la Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu en cour en pleine séance, le 16 mai 1900, et signé en Cour en pleine séance, après avoir été lu, le 22 mai 1900, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, et en vertu d'un ordre du même Honorable juge signé le 18 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites à savoir :

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Milan, Chestnut, Berlin et Camp étant l'îlet original No 32, maintenant No 263, mesurant 43 pieds 7 pouces de face à la rue Milan sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, plus ou moins lequel dit lot est composé du lot entier désigné par le No 20 et de la moitié du lot désigné par le No 21 adjoignant le lot No 20.

Les améliorations comprennent un charmant cottage à deux corps de logis élevé de terre, presque neuf retiré de la rue, ayant jolie grille en fer, banquette et allée de côté, pavée en Schilinger, 10 chambres, 2 cabinets, citerne, lieux d'aisance, hangar, etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, si balance il y a, à un an et deux ans, la portion de crédit, s'il y en a, de porter sept pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'au paiement et garanti par hypothèque sur ladite propriété, lequel acte hypothécaire contiendra toutes les clauses usuelles de sécurité, la propriété devra être assurée et la police transférée au porteur du billet. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1901 en sus de leur enchère et déposeront avec l'encanteur 10 0/0 du montant de l'adjudication au moment de la vente. Les actes de vente ainsi que les timbres de revenu des E. U. aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Zengel, notaire public.

19 mai—19 26—juin 2 9 16 19

# J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Christine Kern, femme de John Jordan.

No 64,829—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 731 rue Commune—JEUDI, 11 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, en vertu d'un ordre daté et signé le 28 mai 1901, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet numéro 147, borné par les rues Oak, Léonidas, Jefferson et Plum et désigné par le numéro vingt trois, lequel dit lot mesurant trente pieds de face sur rue Oak par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions — Une moitié ou plus comptant, balance s'il y en a en un crédit de un an représentée par billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec 8 pour cent d'intérêt de date de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité, faire un dépôt comptant de vingt pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente incluant les taxes de 1901 et les timbres du R. I pardevant W. R. Kerr, N. P., aux frais de l'acquéreur.

2 juin—2 9 16 23 30—juil 7 11

VENTES A L'ENCAN.

# Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## LA Bâtisse en briques

A TROIS ETAGES,

Nos 639 et 641 Rue Ste Anne et 800 Rue Royale,

Formant l'encoignure des dites deux rues.

Succession de Veuve J. F. Languille, No 531, Vingt-neuvième Cour Judiciaire de District, Paroisse de St Bernard.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 25 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Robert Hingel, juge de la sus-dite Cour, signé le 7 mai 1901, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

La bâtisse en briques à trois étages connue comme les Nos 639 et 641 rue Ste Anne et 800 rue Royale, maintenant occupée en rez de chaussée comme un magasin de café et de thé et buanderie et contenant quelques 12 chambres vestibule avec escalier, galeries sur la façade et le côté, et plus loin décrite comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Ste Anne, Dumaine et Chartres et mesurant 34 pieds, plus ou moins, de face à la rue Ste Anne sur 54 pieds, plus ou moins, de profondeur et façade à la rue Royale et formant l'encoignure des rues Ste Anne et Royale

La propriété est bien située, seulement à petite distance de la rue du Canal et dans une excellente localité pour les affaires ou placement payant.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance en un crédit de 1 et 2 ans représenté par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque conventionnel et lien de vendeur, sur la dite propriété, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non-aliénation, la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès judiciaire, le transfer de la police d'assurance au porteur des billets hypothécaires, et l'acquéreur assumant les taxes de 1901 au-dessus et au plus de son enchère, et payant pour les timbres du revenu des E. U. sur l'acte de vente, et faisant un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant E. J. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 mai—25 26—juin 2 9 16 23 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

La jolie résidence en briques à deux étages 623 rue Toulouse, entre Royale et Chartres.

La bien construite bâtisse en briques à trois étages, connue comme le Restaurant de Sam, Nos 626 et 630 rue St Louis, entre la rue Royale et Passage de la Bourse, en face de l'Hôtel Royal.

Succession de Samuel A. Troyani

No 63,377 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet. — MARDI, le 18 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 9 mai 1901, de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° La belle bâtisse en briques à deux étages, 623 rue Toulouse, entre les rues Royale et Chartres, contenant au rez-de-chaussée salons à arches, 5 chambres, passage pour l'escalier et entrée pour voiture. Au premier étage galerie sur la façade, 8 chambres, vestibule pour l'escalier, office et galerie; dans le fond, grande écurie, deux citernes, hangar dans la cour. La maison est tapissée et à le gas partout, et la propriété est plus loin décrite comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Toulouse, St Pierre, Chartres et Royale, désigné par la lettre "A" d'après un devis fait par L. H. Petre, assistant voyer de ville, daté le 23 mai 1883, annexé à un acte passé pardevant C. T. Soniat, notaire, le 2 juin 1883, mesurant, en mesure américaine, 30 pieds 6 pouces 3 lignes de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 192 pied 5 pouces 5 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Chartres et 129 pieds 7 pouces sur l'autre ligne du côté à laquelle profondeur ledit lot s'élargie de 2 pieds 10 pouces 6 lignes et à une autre profondeur de 62 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne du fond sur lequel dit lot à une largeur de 33 pieds 7 pouces 3 lignes.

2° La bien construite bâtisse à trois étages, 626 et 630 rue St Louis, entre le Passage de la Bourse et la rue Royale, longuement connue comme le "Restaurant de Sam", contenant au rez-de-chaussée grand magasin ou restaurant et buvette, 6 cabinets privés pour dîner, 1 salle à manger, deux vestibules à escalier, grande cuisine avec four, citerne, hangar, hydrant et lavoir dans la cour au premier étage 6 chambres à coucher, grande salle à manger, galeries sur le devant dans le fond et sur le côté vestibule, chambre à toilette, au deuxième étage 6 chambres, vestibules, chambre à toilette etc, et plus loin décrit comme un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Louis, le Passage de la Bourse, les rues Royales et Conti et mesurant d'après un plan ou devis dressé par S. G. de Lisle, architecte annexé à un acte de vente pardevant A. G. La Pice, notaire le 7 mars 1894 et mesurant 32 pieds de face à la rue St Louis sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, près de la rue du Canal un établissement d'affaires ancien et prospère. Un excellent placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en versements égaux de un et deux ans, représentés par billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par privilèges et hypothèque spéciale de vendeur, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets et le transfert des polices d'assurance et les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité, et les acquéreurs devant payer les taxes de 1901 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Actes de vente incluant les timbres du revenu intérieur, aux frais des acquéreurs, pardevant Bernard C. Shields, notaire.

Samuel L. Gilmore, avocat.

12 mai—12 18 19 26—juin 2 9 16 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Le contenu entier du restaurant bien connu de "SAM",

626 et 630 rue St Louis, entre la rue Royale et le Passage de la Bourse.

Succession de Samuel A. Troyani

No 63,377—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

MERCREDI, 19 juin 1901, à 11 heures A. M., sur les lieux 626 et 630 rue St Louis, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite cour, Division C, daté le 9 mai 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite à savoir :

Buffets, porte-chapeaux, candelabres, tables à manger, chaises avec fonds en rotin, globes à gaz, fourneaux à huile, stores de fenêtre, rideaux en dentelle, faïence, verres à buvette, couteaux de table, meubles de chambre à coucher, vaisselle en agathe, nattes, nappes en toile, berceuses, comptoirs et plusieurs autres articles, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

DENIS & DANZIGER, Encanteurs.

Bureaux 134 rue Carondelet.

7 juin—7 9 9 15 à date

## AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Louis Arnold Bartemière.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 54,527—Division A —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Bertaire Bertemière, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

7 juin—7 11 16

VENTES A L'ENCAN.

# Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Cottages Doubles et Simples,

Nos 2044 et 2046 rue Poydras, entre les rues Prieur et Johnson,

No 1924 rue Lafayette et No 1793 rue Cypress, entre les rues Claiborne et Derbigny.

Succession de Charles Weisler et sa femme décédée, Mme Mary Feigner.

Nos 62,016 et 63,027—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 16 juillet 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 31 janvier 1901, et signé le 7 février 1901 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, et d'un ordre homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue le 7 juin 1901 dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites à savoir :

1° Le cottage en bois Nos 2044 et 2046 rue Poydras, entre les rues S. Prieur et S. Johnson, contenant de chaque côté 4 chambres, galerie, hangar, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations ladessus situé dans le Premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Poydras, S. Prieur, S. Johnson et Lafayette, désigné par le No 19 sur un devis fait par D. M. Brosnan, député voyer de ville en date du 7 septembre 1900, et mesurant d'après cela M. A. 30 pieds 3 pouces de face à la rue Poydras, 30 pieds de largeur sur la ligne du fond séparant du lot No 2, 10 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 20 et 99 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 18, et ayant l'usage d'une allée en commun avec ledit lot No 20 ci-dessus mentionné mesurant 3 pieds de face sur la rue Poydras et s'étendant en arrière à une distance de 58 pieds 3 pouces, laquelle dite allée appartenant et formant partie dudit lot contigu No 20.

Les cottages ci-dessus sont maintenant loués à $10 par mois chaque côté et sont des placements excellents.

3° Les cottages simples Nos 1924 rue Lafayette et 1793 rue Cypress, entre les rues Claiborne et Derbigny. No 1924 rue Lafayette est un cottage simple en bois contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc., et 1793 rue Cypress est un cottage simple contenant 3 chambres, hangar, citerne, etc., et la propriété est plus loin décrite comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Cypress, Lafayette, Claiborne et Derbigny, désigné par le No 8 d'après le plan de L. H. Piné député voyer de ville daté le 3 janvier 1845 et déposé dans le bureau de Achille Chiappela, ancien notaire en cette ville et mesurant, en M. A., 25 pieds 7 pouces de face à la rue Cypress, 25 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Lafayette et s'étendant en profondeur de la rue Cypress à la rue Lafayette par 119 pieds 2 pouces 7 lignes sur la ligne de division du lot No 7 et 116 pieds 11 pouces 2 lignes sur la ligne de division du lot No 9.

Bonnes démeures ou placements payants.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un crédit de un ou un et deux ans, la portion de crédit s'il y en a, devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs, devant être garantis dans leur paiement par liens et privilèges de vendeur sur la propriété vendue, les dits billets portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement, les actes de vente devant contenir